

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 5 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 5 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Georges Ficheux (grande salle) située rue du Collège à Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Michel DEHAENE, Bérangère MAHAUDEN, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Francine MOURIKS, Stéphane GLORANT, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Yann NORMAND, Catherine BAUDRY, Romain BUISINE, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Anaïs BUISSON, Isabelle LEMAIRE OREC, Laetitia LEGRAND, Alexandra LEGRAND, Jimmy MASSON, Olivier SABRE et Hervé BOCQUET.

Procurations : Monsieur Michaël PARENT à madame Isabelle LEMAIRE OREC
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
Monsieur Eric DEWULF à madame Augustine VILLE
Madame Louise SAINTENOY CAMPAGNE à madame Monique DUHAYON
Madame Brigitte CAMPAGNE à monsieur François-Xavier HENNEON
Madame Camille SPETEBROOT à madame Véronique VANMEENEN

Absents : Pas d'absent

Secrétaire de séance : Madame Augustine VILLE

PROJETS DE DELIBERATION :

Monsieur le Maire :

1. Commande publique – Prestations d'entretien et de rénovation de l'éclairage public– Lancement de la procédure d'appel d'offre

Adopté à la majorité des voix avec 25 voix « pour » et 4 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

Finances :

2. Etat annuel des indemnités de fonctions perçues par les élus – Information

3. Budget communal – Approbation du Compte de Gestion 2021

Adopté à la majorité des voix avec 22 voix « pour », 4 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON) et 3 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND, monsieur Olivier SABRE).

4. Budget communal – Approbation du Compte Administratif 2021

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 21 voix « pour », 4 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON) et 3 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND, monsieur Olivier SABRE).

5. Affectation des résultats 2021

Adopté à la majorité des voix avec 22 voix « pour », 4 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON) et 3 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND, monsieur Olivier SABRE).

6. Budget 2022 – Fixation des taux de fiscalité
Adopté à la majorité des voix avec 25 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
7. Budget primitif 2022
Adopté à la majorité des voix avec 22 voix « pour », 4 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON) et 3 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND, monsieur Olivier SABRE).
8. Budget primitif 2022 – Recours à l'emprunt
Adopté à la majorité des voix avec 22 voix « pour », 4 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON) et 3 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND, monsieur Olivier SABRE).
9. Budget primitif 2022 – Apurement du compte 1069
Adopté à la majorité des voix avec 26 voix « pour » et 3 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND, monsieur Olivier SABRE).
10. Budget communal – CCAS – Attribution d'une subvention de fonctionnement
Adopté à l'unanimité
11. Budget communal – Classes découvertes – participation communale
Adopté à l'unanimité
12. Budget communal – Attribution de subventions exceptionnelles
 - 12.1.1. US Estaires – Aide Covid
Mesdames Dorothee BERTRAND et Alexandra LEGRAND ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 23 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
 - 12.1.2. Arabesque – Aide Covid
Mesdames Dorothee BERTRAND et Bérange MAHAUDEN et monsieur Yann NORMAND ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 22 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
 - 12.1.3. Net Baudet – Aide Covid
Adopté à la majorité des voix avec 25 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
 - 12.1.4. Steggers – Aide Covid
Adopté à la majorité des voix avec 25 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
 - 12.2.1. Entente Pongiste Estaires – Marché de Noël
Monsieur Eric DEWULF ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 24 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
 - 12.2.2. Estaires Sans Frontières - Marché de Noël
Mesdames Dorothee BERTRAND, Bérange MAHAUDEN, Catherine BAUDRY et messieurs Frédéric DUBUS, Yann NORMAND et Dimitri DUQUENNE ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 19 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).
- 12.3. Union Bienfaisante – Festivités de la Pentecôte
Adopté à la majorité des voix avec 25 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

12.4. Association Sensitropes – Lille3000

Adopté à la majorité des voix avec 25 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

13. Budget communal – Sport féminin de haut niveau – Attribution de subventions exceptionnelles

13.1. Association Jeanne d’Arc

Mesdames Dorothée BERTRAND et Monique DUHAYON, messieurs Michel DEHAENE et Romain BUISINE ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 21 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

13.2. Basket Club Estaires

Monsieur Romain BUISINE ne prenant pas part au vote ; adopté à la majorité des voix avec 24 voix « pour » et 4 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON).

Enfance – Jeunesse :

14. Séjour vacances été 2022 – fixation des tarifs et participation communale

Adopté à l’unanimité

Ressources Humaines - Personnel communal :

15. Personnel communal – Recrutement des Contrats Parcours Emploi Compétence – Ouverture d’un poste 2022

Adopté à l’unanimité

16. Personnel communal - Accroissement temporaire d’activités sur des emplois non permanents

Adopté à l’unanimité

17. Personnel communal – Ouverture des postes pour des besoins saisonniers

Adopté à l’unanimité

18. Personnel communal – Rémunération des animateurs – Revalorisation

Adopté à l’unanimité

Urbanisme :

19. Propriétés communales – Proposition d’acquisition des garages situés rue de Merville – Accord de principe

Adopté à la majorité des voix avec 22 voix « pour » et 7 abstentions (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON, mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND et monsieur Olivier SABRE).

20. Propriétés communales - Passage de réseaux – Convention de servitude avec GRDF

Adopté à l’unanimité

Police Municipale :

21. Campagne de stérilisation des chats errants – Partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot – Renouvellement de la convention 30 Millions d’Amis

Adopté à l’unanimité

22. Demande de la protection fonctionnelle au profit du Maire dans le cadre du litige l’opposant à Michaël Parent pour diffamation publique – Annule et remplace

Adopté à la majorité des voix avec 21 voix « pour », 5 voix « contre » (madame Isabelle LEMAIRE OREC, messieurs Jimmy MASSON, Michaël PARENT, Bruno WILLERON et monsieur Olivier SABRE) et 2 abstentions (mesdames Laetitia LEGRAND et Alexandra LEGRAND).

Décisions municipales prises au titre de l’article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.

Séance close à 20h12.

Fait à Estaires, le 6 avril 2022

Le Maire,

Bruno FICHEUX